



# 4<sup>ème</sup> GRAND PRIX DU VELODROME DE ROCHEFORT

## GUIDE TECHNIQUE

*Interclub Elites s/c & Espoirs 1.12.2 comptant pour la LOTTO Coupe de Belgique*

**ROCHEFORT 08 septembre 2024**

[www.lesgaiswallons.be](http://www.lesgaiswallons.be)

## ORGANISATION

**Responsable général** : François GERARD  
Rue Sur le Mont 1A à 5363 Emptinne  
francois\_gerard01@hotmail.com

**Directeur de course** : François GERARD  
GSM : +32 474/63.98.91

**Coordonnateur Sécurité** : Jean-Luc GIAUX  
GSM : +32 475/82.82.15

### Comité d'organisation :

Président du RVC les Gais Wallons : François GERARD

Président de l'ASBL Le Vélodrome : Christophe DAVIN

Responsable site de départ : Jean-Marie DUMONT

Responsable site d'arrivée : Jean-Marie DUMONT

Responsable podium : Christophe DAVIN

Responsable contrôle anti-dopage : Christophe DAVIN

### Officiels :

Président du jury : DEFREYNE Martin

Juge à l'arrivée : FINCK Daniel

Commissaire 2 : MOREAU Hervé

Commissaire 3 : BURGUET Patrick

Commissaire 4 : TONGLET Bernard

Commissaire moto : LEJEUNE Denis

Délégué Technique : FINCK Daniel

Résultats : Belgian Cycling

Pilote moto Belgian Cycling : PLOMB Rudy

Speaker Radio Tour : HAVELANGE Freddy

Opérateur Télécom : HAVELANGE Michel

Voiture drapeau rouge : VANDERVEKEN Henri

Voiture drapeau vert : LESAGE Lionel

Voitures neutres : MG-MERIDA-VISION

Moto ardoise : Moto Cyclisme

Speaker départ et arrivée : NINANE Jacques

Télécom: Radio Tour 2 Fréquence 160.10625

Médecin de la course : Docteur DOUDOU Jean Raymond

Ambulance : INS Ambulances

### Centre hospitalier :

Hôpital Princesse Paola  
Rue du Vivier 24  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél 084/21 91 11

# REGLEMENT

## Article 1 : Organisation

Le Grand Prix du Vélodrome de Rochefort est organisé par le Royal Vélo Club Les Gais Wallons et se dispute sous les règlements de Belgian Cycling. L'épreuve classée 1.12.IC2 Coupe de Belgique se déroulera le dimanche 8 septembre 2024 avec départ à 13 h 00 de Rochefort (Belgique) pour une arrivée à +/- 16 h 40 à Rochefort (Belgique), 12 circuits de 12,4 km soit un total de 148,8km.

## Article 2 : Participation

L'inscription à l'épreuve se fait suivant les points 2 et 3 du règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, à savoir 20 jours avant l'épreuve sur le site [belgiancycling.be](http://belgiancycling.be), avec une confirmation des coureurs participants 72 heures avant le départ de la course. Le règlement de la Lotto – Coupe de Belgique se trouve sur le site internet [www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be).

## Article 3 : Droit d'inscription, dossards et plaque de cadre :

Le droit d'inscription s'élève à 7€ par coureur. Les coureurs qui n'ont pas une licence Belge paient 5 € de droits d'inscription supplémentaires en tant que contribution pour l'assurance RC et assistance juridique. Deux jeux de dossards et une plaque de cadre seront fournis, par l'organisateur, aux coureurs.

## Article 4 : Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 8 septembre au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B à 5580 Rochefort. Le retrait des dossards, par les responsables d'équipes, se fait à la permanence le dimanche 8 septembre de 09h30 à 10h30. La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée à 11h00 au service technique de la ville de Rochefort. Après cette réunion se déroulera le briefing sécurité (11h30).

## Article 5 : Radio-Tour

Les informations courses sont émises : radio tour 2  
Fréquence 160.10625.

## Article 6 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures. Les équipes qui possèdent des vélos avec freins à disques doivent se manifester auprès de MG-MERIDA-VISION après le briefing.

## Article 7 : Voitures d'assistance technique

Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance technique (Directeur Sportif) qui recevra un laissez-passer blanc « ELITES SANS CONTRAT & ESPOIRS » délivré par la Belgian Cycling. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et à droite de la chaussée avec la voiture à l'arrêt.

L'ordre des voitures sera établi par le tirage au sort au cours de la réunion des Directeurs Sportifs, selon l'article 4 du règlement de la Lotto- Coupe de Belgique.

**Acceptation :** Le fait d'être engagé dans la présente épreuve implique les coureurs, les Directeurs Sportifs et les personnes officiellement accréditées d'avoir pris connaissance du présent règlement et de l'accepter dans son entièreté.

**Dérivation à l'arrivée :** une dérivation est mise en place pour tous les véhicules non autorisés à passer la ligne d'arrivée : Rue du Calcaire

## Article 8 : Sécurité

Les passages dangereux et/ou difficiles sont signalés par des panneaux ou drapeaux jaunes.

Les participants et les suiveurs autorisés sont obligés de suivre immédiatement toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

Les photographes de presse, à moto et à l'arrivée sont obligés de porter la chasuble réglementaire. Tout manquement à ce point précis du règlement entraînera une mise hors course immédiate.

## Article 9 : Contrôle de départ

Chaque coureur est tenu de signer la feuille de contrôle du départ le dimanche 8 septembre pendant la présentation des coureurs entre 11h57 et 12h45 au podium sur le parking du ROCH4PADEL CLUB (rue du Grès 22 5580 Rochefort). Le double dossard est obligatoire. La signature des coureurs se fait **par équipe** et ce à la demande de l'organisateur.

Ordre de signature de la feuille de départ par équipe :

11h57	DE DIJLESPURTERS VV MECHELEN
11h59	GMS CYCLING TEAM GLABBEEK
12h01	V.Z.W. JONGE RAKKERS VOLLEZELE
12h03	VAN MOSSEL HEIST CT
12h05	KD BIKES CYCLING TEAM
12h07	ANTWERP CYCLING TEAM KONTICH
12h09	ANTWERP CYCLING PROJECT (HUBO-REMOTIVE CT)
12h11	SER'VÉLO TEAM
12h13	LRG-CYCLING TEAM
12h15	VAN GORP PROJECTS CYCLING TEAM ZANDHOVEN
12h17	ENTENTE CYCLISTE DE WALLONIE
12h19	CRABBE-DSTNY
12h21	KDM-PACK CYCLING TEAM VZW
12h23	TEAM ATOM 6
12h25	YOUNG CYCLING TALENT D&D
12h27	VZW WP DE MOLENSPURTERS MEULEBEKE
12h29	ALFASUN AS CONSTRUCT CYCLING TEAM
12h31	WT DECOCK-VAN EYCK -VAN MOSSEL DEVOS CAPOEN
12h33	DCR CYCLING TEAM
12h35	VP CONSULTING CYCLING TEAM
12h37	VAN EYCK SPORT-JOSAN
12h39	TEAM CIBEL CEBON
12h41	VETRAPO B-CLOSE CYCLING TEAM
12h43	SHIFTING GEARS STRATEGICA
12h45	STAGECO CT

#### Article 10 : Classements

Les classements seront établis, suivant le règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B à 5580 Rochefort.

#### Article 11 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage de la Fédération Wallonie Bruxelles s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le local pour le contrôle antidopage se situe au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B 5580 Rochefort. Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage.

#### Article 12 : Service médical

Une ambulance de la société INS Ambulances, GSM +32 473/21.73.67, suivra l'épreuve pendant toute la course. Le médecin de la course est Jean Raymond DOUDOU GSM : +32 494/81.92.96.

#### Article 13 : Protocole

Le vainqueur sera interviewé immédiatement après son arrivée par la TV et/ou la radio. Ensuite les 3 premiers coureurs du classement individuel de l'épreuve, le leader de la LOTTO Coupe de Belgique et le leader du classement individuel des Espoirs doivent se présenter sur le podium pour la cérémonie protocolaire dans un délai de maximum 15 minutes après leur arrivée. Le premier de l'épreuve doit se présenter à la salle de presse pour interviews.

#### Article 14 : Communication en course (oreillettes)

L'utilisation, des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance, par ou avec les coureurs ainsi que la possession de tout équipement utile à cet effet lors de l'épreuve, est interdite.

#### Article 15 : Flèches de direction

Le long du parcours, des flèches de direction seront placées aux endroits bien visibles. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être rendus responsables d'erreurs de parcours des coureurs et ou des suiveurs.

#### Article 16 : Parkings

Le parking des officiels, de la presse et des invités est situé à droite après le passage de ligne d'arrivée (Rue du Grès, 17). Le parking, des directeurs techniques, est situé dans le ZI de Rochefort (Rue de Ciney, Rue de la Dolomie, Rue du Calcaire, Rue de la Griotte). *Parking interdit sur la rue de l'arrivée (Rue du Grès).*

#### Article 17 : Réclamation

Toute réclamation, concernant un fait ou une décision intervenue durant la course, est portée devant le collège des commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur.

Toutefois les réclamations, contre une première décision du collège des commissaires ou concernant le classement, doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision ou du classement.

#### Article 18 : Liste des prix individuels et interclubs

Elite 1.12.2 – IC Nat – CDB/BVB – Individuel

**690 € - 30 prix** 90-70-60-50-40-35-30-25-20-20-17-17-17-15-15-15-13-13-12-12-12-11-11-10-10-10-10-10-10

Elite 1.12.2 – IC Nat – CDB /BVB – Interclubs

**380 € - 15 prix** 75-60-50-35-30-25-20-15-10-10-10-10-10-10-10

Les prix seront payés par virement bancaire la semaine suivant l'épreuve.

#### **Article 19 : Pénalités**

Le barème des pénalités de l'UCI et de la Belgian Cycling sont les seuls applicables. « Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le collège des commissaires conformément aux dispositions de l'UCI et de la Belgian Cycling ».

#### **Article 20 : Ravitaillement et zone verte**

Zone de ravitaillement située dans la ligne droite d'arrivée Rue du Grès à 5580 Rochefort

**Une zone verte, avec des poubelles, sera mise à la disposition des coureurs pour qu'ils puissent jeter leurs déchets. Elle est située dans la ligne droite d'arrivée Rue du Grès et aux abords des inscriptions.**

#### **Article 21 : Délais d'arrivée**

Les coureurs, qui auront un retard de plus de 3 minutes sur le peloton, seront mis hors course par le juge à l'arrivée. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8%, du temps du vainqueur, n'est plus retenu au classement. Le délai pourra être augmenté ou diminué, en cas de circonstances exceptionnelles, par le collège des commissaires en consultation avec le directeur de course et l'organisateur.

#### **Article 22 : Départ et arrivée**

Départ officiel : 13 hr 00 Rue du Grès, 17 (ligne d'arrivée)

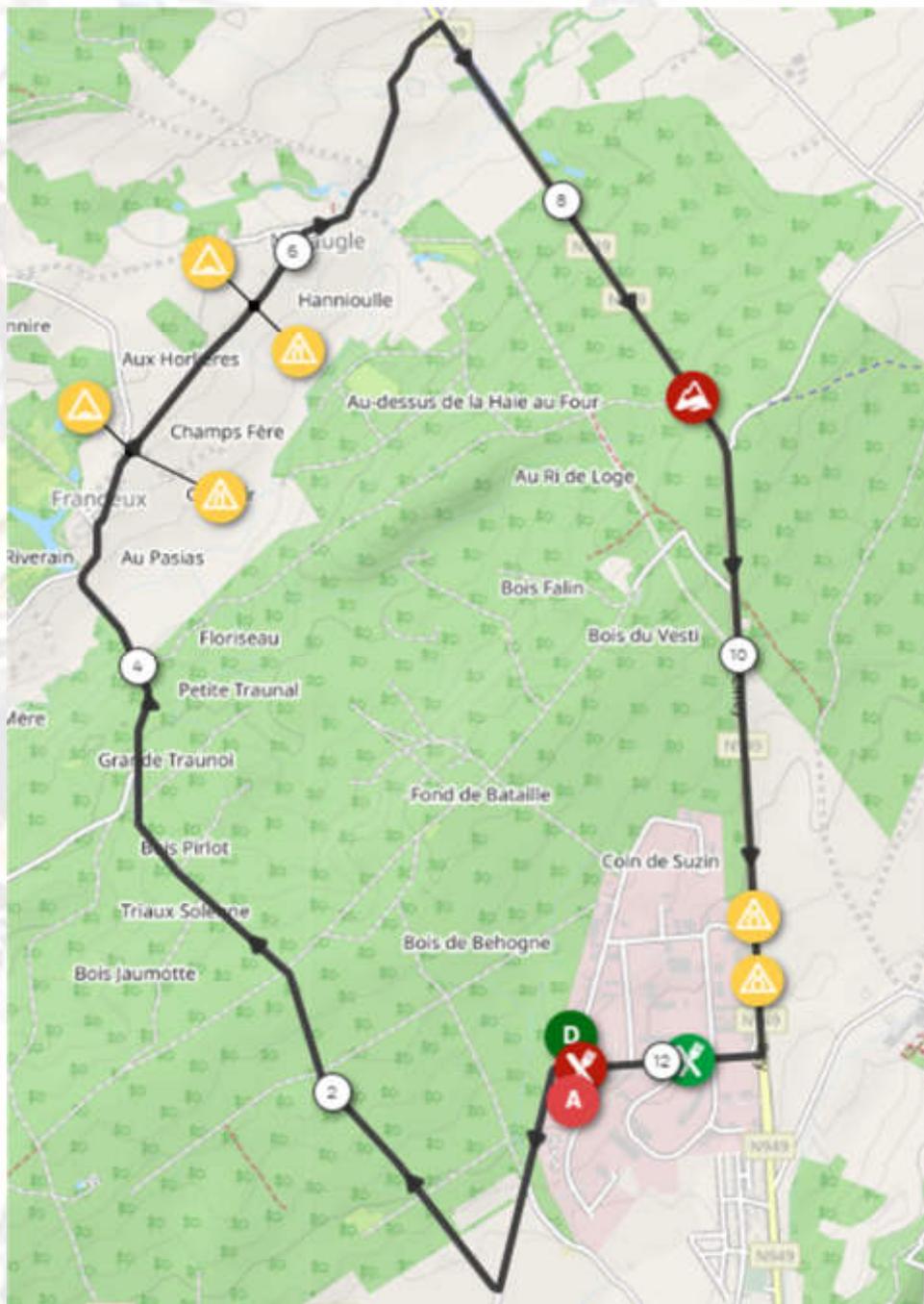
Arrivée : Elle sera jugée Rue du Grès 17 vers 16 hr 40.

Le coordinateur Provincial RPC Namur : BOUILLLOT Christian

Pour le comité organisateur : GERARD François

# PARCOURS

Carte du circuit à parcourir 12 fois (12 x 12,4km)

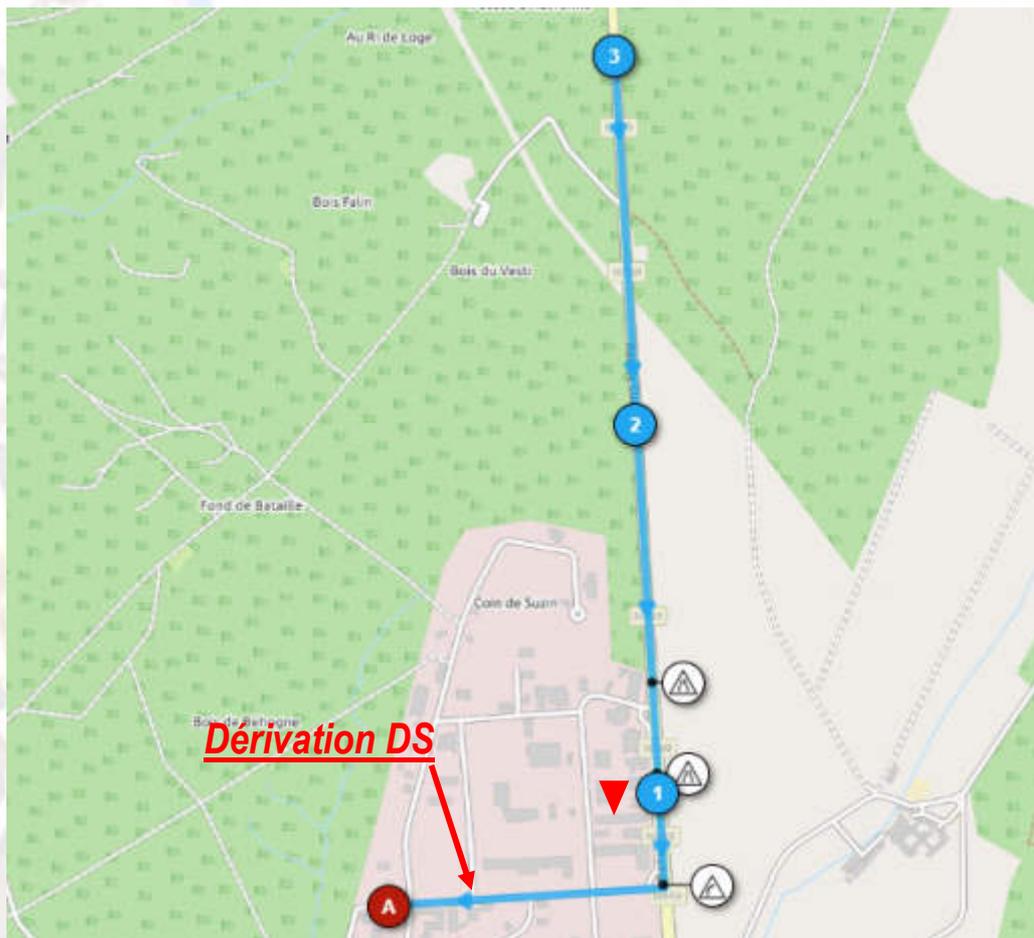


Profil du circuit :



En collaboration avec la ville de ROCHEFORT  
[www.lesgaiswallons.be](http://www.lesgaiswallons.be)

### 3 derniers kilomètres :



### Profil des 3 derniers kilomètres :



Site de départ et d'arrivée :



En collaboration avec la ville de ROCHEFORT  
[www.lesgaiswallons.be](http://www.lesgaiswallons.be)

**Zones de danger :**

KM 5.0 : Rétrécissement et coussin berlinois



KM 5.75 : Rétrécissement et coussin berlinois



KM 11 : Ilot central avec bordure (en descente)



KM 11,3 : Ilot central avec bordure (en descente)



# ITINERAIRE

**Grand Prix du Vélodrome de Rochefort**  
12 tours de 12,4km soit 148,8km

**Elites sans contrat & Espoirs**  
Moyenne horaire de 41 km/hr

		Horaire	Km +	Km -
<b><u>Rochefort (Rue du Grès)</u></b>				
Rue du Grès - Rue de la Griotte	<b>Départ officiel</b>	<b>13h00</b>	<b>Km 0</b>	148,800
Rue du Grès vers Rue des Pèlerins	➔	<b>13h02</b>	1,050	147,750
<b><u>Frandeux</u></b>				
Rue des Pèlerins	➔	13h07	4,550	144,250
Rue des Pèlerins	➔	13h07	4,750	144,050
Drève des Tilloux	⬆	13h08	5,000	143,800
<b>!!! rétrécissement + coussin berlinois !!!</b>				
		13h08	5,050	143,750
<b><u>Navaugle</u></b>				
<b>!!! rétrécissement + coussin berlinois !!!</b>				
		13h09	5,850	142,950
Rue du Doneû	➔	13h10	6,200	142,600
Rue du Doneû - N949 Rue de Ciney	➔	13h11	7,150	141,650
<b><u>Havrenne</u></b>				
N949 Rue de Ciney	⬆	13h15	9,200	139,600
<b><u>Rochefort</u></b>				
<b>!!! ilots centraux !!!</b>				
		13h18	11,000	137,800
<b>!!! ilots centraux !!!</b>				
		13h19	11,300	137,500
N949 - Rue du Grès	➔	13h19	11,600	137,200
<b>Zone de ravitaillement et de déchets</b>				
1er passage de la ligne	-11	13h18	12,400	136,400
2ième passage de la ligne	-10	13h36	24,800	124,000
3ième passage de la ligne	-9	13h54	37,200	111,600
4ième passage de la ligne	-8	14h12	49,600	99,200
5ième passage de la ligne	-7	14h30	62,000	86,800
6ième passage de la ligne	-6	14h48	74,400	74,400
7ième passage de la ligne	-5	15h06	86,800	62,000
8ième passage de la ligne	-4	15h24	99,200	49,600
9ième passage de la ligne	-3	15h42	111,600	37,200
10ième passage de la ligne	-2	16h00	124,000	24,800
11ième passage de la ligne	-1	16h18	136,400	12,400
<b>Arrivée</b> Rue du Grès - Rue de la Griotte		16h36	148,800	0,000

**Contact le jour de la course :**

Directeur de course : François GERARD  
GSM : +32 474/63.98.91

Coordonnateur sécurité : Jean-Luc GIAUX  
GSM : +32 475/82.82.15

Responsable site départ : Jean-Marie DUMONT  
GSM : +32 471/11.63.34

Responsable site arrivée : Jean-Marie DUMONT  
GSM : +32 471/11.63.34

Responsable local anti-dopage : Christophe DAVIN  
GSM : +32 499/84.13.16

Médecin de la course : Jean Raymond DOUDOU  
GSM : +32 494/81.92.96

Ambulance : INS Ambulances  
GSM +32 473/21.73.67

Chauffeurs de la course :  
Direction course : Pierre-Yves GERARD  
Com 2 : André STRUYS  
Com 3 : Christophe CLAES  
Com 4 : Nicolas WAUTHIER  
Juge à l'arrivée : Noël DION  
Médecin : Stéphane DECAMP

Drapeau vert : Lionel LESAGE  
GSM : +32 495/30.81.67

**PARTENAIRES**

